



--- COMMUNIQUE DE PRESSE ---

Les deuxièmes Assises nationales de la médiation sociale : 300 décideurs réunis pour construire le futur d'un vrai métier d'avenir les 05 et 06 décembre, à Lille – siège de Région

Les jeudi 5 et vendredi 6 décembre prochains, France Médiation, réseau national d'acteurs de médiation sociale, rassemble à Lille, dans le cadre des deuxièmes Assises de la médiation sociale, plus de 300 décideurs publics et privés, élus, chercheurs, universitaires et acteurs de la médiation sociale.

*L'objectif des Assises : aboutir à des propositions concrètes visant à conforter la reconnaissance de ce métier, à poursuivre sa professionnalisation et à inscrire la médiation dans des politiques durables et des financements pérennes.
En ligne de fond : la création de milliers d'emploi dans ce secteur.*

La médiation sociale : une activité à part entière

*Ils interviennent dans tous les domaines touchant à notre vie quotidienne. Dans les transports en commun, ils humanisent les réseaux, ... dans l'habitat social, ils aident à résoudre les conflits, ... à l'école, ils participent à la prévention des comportements à risques et à la lutte contre l'absentéisme, ... dans les établissements de santé, ils peuvent fluidifier les relations entre professionnels et patients... Eux, ce sont les **médiateurs sociaux** et ils sont déjà plus de 12 000 en France, à exercer ce métier.*

Reconstruction de lien social, tranquillité publique, développement économique via la création d'emplois, coûts évités (baisse des dégradations et incivilités), ... nombreux sont les atouts de la médiation sociale.

Si le métier est aujourd'hui reconnu statutairement, il faut encore sécuriser le parcours professionnel des médiateurs.

Portée par le biais d'opérateurs spécialisés, d'associations ou en interne, la médiation sociale s'adresse à tous types de structures ou de territoires. Des collectivités, des entreprises ou des bailleurs se sont déjà engagés dans cette voie. Reste aujourd'hui à pérenniser les financements inscrits dans les projets de territoire.

Des Assises pour poursuivre le développement de ce secteur professionnel

Le 2 août dernier, François LAMY, Ministre de la Ville a présenté en Conseil des Ministres le **projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine**. Ce texte amorce une véritable **réforme en profondeur de la politique de la ville** : Il fixe un nouveau cadre d'action qui conduira les élus et acteurs locaux à redéfinir une partie de leurs interventions sur des territoires urbains en difficulté et dans les domaines où la médiation sociale joue un rôle majeur de cohésion sociale et de tranquillité publique.

C'est dans ce contexte que s'inscrivent ces deuxièmes Assises nationales de la médiation sociale : Elles donneront lieu à des échanges, réflexions et débats. Plusieurs thématiques seront abordées sous la forme de tables-rondes et d'ateliers et laisseront une place importante aux échanges entre les participants.

Certains enjeux abordés seront de première importance :

- Rappeler la diversité des modes d'intervention des médiateurs sociaux et leurs atouts
- Promouvoir la professionnalisation du secteur
- S'orienter vers des nouveaux partenariats locaux impliquant notamment les acteurs économiques pour une meilleure intégration dans les projets de territoires.

Vers des propositions concrètes, avec des témoignages, contributions, réactions locales et nationales

Mairies, intercommunalités, institutions, entreprises, associations... tous contribueront les 5 et 6 décembre à illustrer, décrypter la médiation sociale d'aujourd'hui et de demain et à construire des propositions concrètes.

Daniel PERCHERON, Sénateur du Pas-de-Calais, Président de la Région Nord-Pas de Calais ouvrira les Assises ; Dominique BERTINOTTI, Ministre déléguée à la Famille et François LAMY, Ministre Délégué à la Ville interviendront et réagiront notamment aux propositions émises ; Martine AUBRY, Maire de Lille et Présidente de Lille Métropole clôturera la manifestation.

En Nord-Pas de Calais, une Mission régionale pilote pour créer des milliers d'emplois

Le choix de Lille, pour la tenue de ces deuxièmes Assises nationales de la médiation sociale revêt un caractère symbolique fort. La région Nord-Pas de Calais est en effet, depuis 2012, devenu un territoire pilote, avec la création d'une Mission régionale pour le développement des Emplois en médiation sociale. Pilotée par la Région Nord-Pas de Calais et l'Etat, cette Mission vise à créer de nouveaux emplois dans les 3 ans à venir pour répondre aux besoins identifiés sur le territoire. **La convention cadre du Plan régional de développement de la médiation sociale dans le Nord Pas de Calais sera officiellement signée dans le cadre de ces Assises.**

Concrètement, la Mission régionale mène des expérimentations, véritables leviers au développement d'activités et occasions de tester des modèles économiques innovants.

Les assises sont portées par France Médiation, réseau d'acteurs de la médiation sociale

France Médiation, association créée en 2008, regroupe actuellement plus de 70 adhérents (associations, collectivités, experts,...) présents dans divers domaines d'activités et répartis sur le territoire. Au total, le réseau représente plus de 1500 médiateurs et des milliers de bénéficiaires.

France Médiation agit sur 3 grands domaines d'activités :

- La formation des médiateurs et des encadrants
- L'animation des réseaux et le développement et la reconnaissance de la médiation sociale
- L'accompagnement des collectivités et des porteurs de projets (diagnostics, audit...).

Les assises sont soutenues par : la Région Nord-Pas de Calais, l'ACSE, le Secrétariat général du Comité Interministériel des Villes (SGCIV), la ville de Lille et de nombreux partenaires.

Informations pratiques

Les assises se déroulent dans les locaux de la Région Nord-Pas de Calais (151 Avenue du Président Hoover à Lille).

Programme détaillé et inscriptions en ligne sur le site internet dédié : www.assises-mediationsociale.fr

Tarif adhérent France Médiation : 90 € / Tarif non adhérent : 120 € (incluant la restauration).

Contacts presse : Agence Affaires Publiques – Nadia DERBAL & Farida SEMMOUDI 03 20 15 93 73
nderbal@agenceaffairespubliques.fr & fsemmoudi@agenceaffairespubliques.fr

PJ : invitation-programme

NOS PARTENAIRES :
EN DATE DU 05 NOVEMBRE



GDF SUEZ

Keolis

LE GROUPE
LA POSTE

Fonds Social
GROUPE

LMH

FONDATION D'ENTREPRISE
LA MONDIALE

Club
médiation
sociale